

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 80 (1954)
Heft: 5

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARNET DES CONCOURS

Concours international pour l'aménagement d'installations ferroviaires au Luxembourg

Communiqué du Secrétariat central de la S.I.A.

Ce concours international ouvert par le gouvernement du Grand-Duché du Luxembourg contient un certain nombre de clauses en opposition formelle avec le Règlement des concours internationaux adopté par l'U.I.A. et soumis en ce moment par l'UNESCO à ses Etats membres. En particulier, le règlement de ce concours n'assure pas la protection des droits des lauréats et permet aux organisateurs de priver le concurrent classé premier du bénéfice normal de son travail. En dépit des pressantes démarches du Secrétariat général de l'U.I.A., le gouvernement du Grand-Duché n'a pas cru devoir apporter au règlement de ce concours les modifications susceptibles de le rendre acceptable par l'ensemble des architectes.

En conséquence, la Commission des concours de la S.I.A., faisant droit au vœu exprimé par le Secrétariat général de l'U.I.A., se voit contrainte d'inviter les membres de la S.I.A. et de la F.A.S à s'abstenir de participer à ce concours.



SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr.: STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants :

Section industrielle

- 91. Ingénieur ou technicien, en outre calculateur. Ateliers. Sud de la Suisse.
 - 93. Ingénieur ou technicien. Elévateurs et installations de transport. Age : au moins 30 ans. Bureau d'ingénieur. Zurich.
 - 95. Dessinateur en machines. Nord-ouest de la Suisse.
 - 97. Jeune technicien mécanicien. Nord-ouest de la Suisse.
 - 99. Techniciens ou bons constructeurs électriciens. Nord-ouest de la Suisse.
 - 101. Dessinateur en machines. Environs de Zurich.
 - 103. Jeune ingénieur mécanicien ou évent. technicien mécanicien. Mécanique générale. Fabrique de machines. Suisse allemande.
 - 105. Ingénieur ou tech. Entreprise commerciale. Zurich.
 - 107. Jeune dessinateur en machines. Suisse orientale.
 - 109. Dessinateur en machines. Administration. Distribution d'eau. Grande ville. Suisse orientale.
 - 111. Technicien en chauffage. Suisse centrale.
 - 113. Ingénieur ou technicien. Vente. Fonderie. Langues : français et allemand. Syndicat des fonderies françaises du Nord.
 - 115. Technicien mécanicien. Exploitation. Petite fabrique. Suisse centrale.
 - 117. Jeune ingénieur mécanicien ou techniciens. Vente. Correspondance technique. Ville du canton de Berne.
 - 119. Technicien. Chauffage et installations sanitaires. Environs de Zurich.
- Sont pourvus les numéros, de 1953 : 29, 45, 61, 499, 571, 635 ; 1954 : 3, 11, 23, 49, 61, 81.

Section du bâtiment et du génie civil

- 298. Dessinateur en bâtiment. Ville. Suisse centrale.
- 304. Architecte ou technicien en bâtiment. Bureau d'architecte. Oberland bernois.
- 306. Jeune ingénieur civil. Bureau d'ingénieur. Zurich.
- 308. Dessinateur. Nord-ouest de la Suisse.
- 312. Constructeur. Acier et fer. Atelier. Nord-ouest de la Suisse.
- 314. Jeune dessinateur. Routes. Bureau d'ingénieur. Suisse orientale.

318. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur. Quelques connaissances du français. Bureau d'architecte. Valais.

320. Jeune ingénieur. Béton armé ; en outre, dessinateur. Bureau d'ingénieur. Zurich.

324. Jeune dessinateur en bâtiment. Jura bernois.

328. Conducteur de travaux. Bureau d'architecte. Zurich.

332. Jeune dessinateur. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse centrale.

334. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Lac Léman.

338. Jeune dessinateur. Entreprise. Suisse romande.

342. Technicien en bâtiment ou dessinateur. Age : environ 30 ans. Bureau d'architecte. Zurich.

348. Jeune dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecte. Ville de Suisse romande.

350. Technicien en bâtiment. Bureau d'architecte. Tessin.

356. Technicien en bâtiment ou dessinateur. Bureau d'architecte. Zurich.

360. Jeune technicien en bâtiment ou dessinateur. Nord-ouest de la Suisse.

364. Dessinateur en béton armé. Bureau d'ingénieur. Ville de Suisse orientale.

368. Jeune ingénieur civil. Béton armé. Bureau d'ingénieur. Zurich.

370. Conducteur de travaux. Langues : allemand et français ; en outre, dessinateur. Ville du canton de Berne.

372. Jeune dessinateur. Bureau d'architecte. Ville de Suisse romande.

374. Ingénieur civil ou technicien en bâtiment. Grande entreprise. Canton de Berne.

384. Jeune dessinateur en bâtiment. Zurich.

386. Technicien en bâtiment - conducteur de travaux. Bureau d'architecte. Ville. Canton de Berne.

Sont pourvus les numéros, de 1953 : 266, 334, 356, 430, 654, 1406, 1464, 1526, 1570 ; de 1954 : 10, 172, 188.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 9 et 10 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 4, 11 et 13 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Bateaux en « Vetroplastic »

(Voir photographie page couverture.)

C'est à Messieurs Schoelly et Schrag, Chantier de la Navigation à Neuchâtel, et à la Carrosserie de Sécheron S. A. à Genève, que revient l'honneur d'avoir « sorti » les deux premiers bateaux suisses en VETROPLASTIC. Dans les deux cas la fibre de verre, sous forme de tissus et mats adéquats, provient de l'Usine de Lucens (Vaud) de Fibres de Verre S. A. Lausanne. Les résines utilisées, par contre, sont différentes : A Neuchâtel des polyester, le LP 410 de la Fabrique suisse d'Isolants à Bretonbac (Soleure) et le Polycite de la Oel-Chemie à Hansen près Brugg (Argovie) ; à Genève une ethoxyline, l'Araldite 553 de la Société Ciba de Bâle.

Dans les deux cas le résultat était excellent, à certains égards même supérieur à ce qui s'est fait jusqu'ici à l'étranger. Les coques, d'une longueur d'environ 3 mètres, pèsent 30 kg à peine.

Aucun entretien n'est nécessaire, car une coque en VETROPLASTIC ne connaît ni pourriture, ni rouille ou corrosion, ne se dessèche pas au soleil et est plus solide que les bois les plus durs et même que la plupart des métaux.

Les deux bateaux seront exposés au Salon de l'Auto, à Genève, qui ouvre ses portes le 11 mars.